

## COmité Scientifique et Technique Eau Agricole

---

# Compte Rendu de réunion du CST

le 07/02/2014, à Montpellier

---

Cette réunion CST s'est tenue à l'occasion de la journée thématique « Gestion Participative de l'Irrigation : Outil ou Alibi ? Quoi de neuf depuis 20 ans » organisée le même jour à Montpellier.

### Présents

Hichem AMICHI ; Frédéric APOLLIN ; Sami BOUARFA ; François BRELLE ; Jean Michel CITEAU ; Marjolaine COUR ; Mathieu DIONNET ; Etienne DRESSAYRE ; Jérémie DULIOUST ; Jean-Philippe FONTENELLE ; Jean-Luc FRANCOIS ; Pierre GIRARD ; Amar IMACHE ; Jean Yves JAMIN ; Vincent KULESZA ; Serge MARLET ; Vatché PAPAZIAN ; Mathieu PERDRIALT ; Olivier PHILIPPON ; Marc POLGE ; Christophe RIGOURD ; Dominique ROLLIN ; Frédéric ROSSEL ; Patricia TOELEN ; Jean Philippe VENOT ; Alain VIDAL.

### Ordre du Jour

La réunion devait aborder les points suivants :

1. Méthodes de travail (Constitution des Groupes de travail ; Valorisation de la journée thématique...)
2. Programmation journées thématiques /réunions CST
3. Choix des activités 2014 labellisées COSTEA
4. Préparation de l'appel à propositions THESES
5. Résolution sur la sélection des stages (bac+5) pour 2014
6. Articulation avec l'initiative de Dakar (irrigation au Sahel)
7. Présentation de la maquette du site internet
8. Approbation de la Charte du Comité.

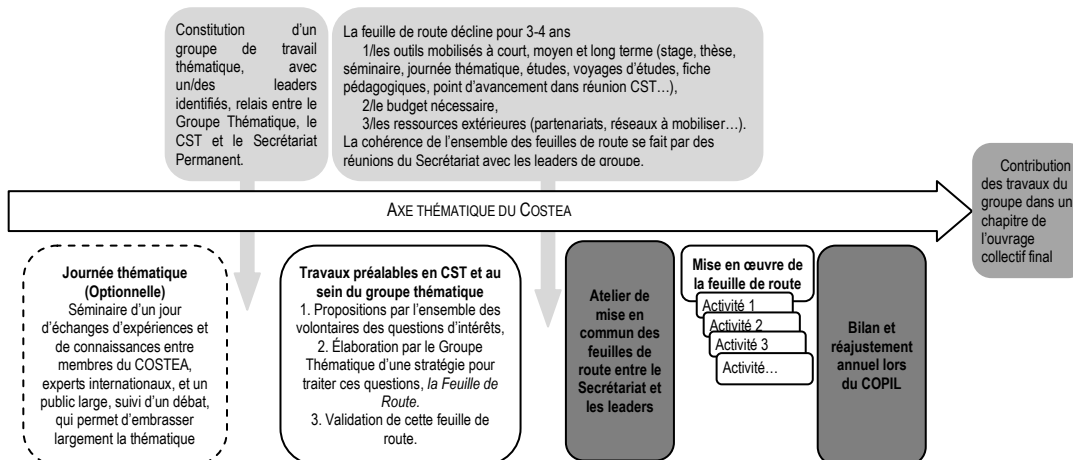
Par faute de temps, les points 4, 6, 7 et 8 n'ont pas été discutés.

---

## A retenir de la réunion

Les avancées principales de cette réunion sont :

- la formalisation d'une méthode de travail COSTEA :



- l'identification des personnes ressources dans les groupes de travail (dont le contenu est à préciser)  
 Les personnes intéressées sont invitées à se manifester, il faudra particulièrement faire en sorte les groupes aient une composition de participants d'horizons divers (chercheurs, agents AFD, chargés de projet ONG et SAR, représentants des maîtrises d'ouvrages Sud et organisations société civile etc).

Groupe thématique	Leader	Participants possibles
Gouvernance, Institutions, Acteurs		
Foncier irrigué		
Économie de l'agriculture irriguée		
Agriculture irriguée & environnement		

- Un plan de travail

Échéances	
Mars : Les leaders finalisent la constitution de leur groupe, réfléchissent en groupe au contenu et à l'intitulé de leur thématique (les quelques pistes à creusées)	
	Avril : Atelier entre avec les leaders de définition du contenu de leur champ de travail (voir ensemble les questions qui se recoupent) et des intitulés définitifs
Mai : les groupes de travail aboutissent leur feuille de route	
	Juin : les groupes de travail envoient leur feuille de route au CST qui les validera lors de la réunion CS de Juin.
Annuellement, le COPIL évalue l'avancée et la pertinence des travaux engagés dans chaque thématique, propose au besoin des réajustements.	

- Une date doit être trouvée en Juin pour organiser la JT « Économie de l'irrigation » à Paris (1 jour plein) et la réunion CST qui suivra (1/2 journée), dont les sujets principaux seront les feuilles de route thématiques (dont l'opportunité de lancer les thèses) et le site internet.

## Compte rendu détaillé de la réunion

### 1. Méthodes de travail (Constitution des Groupes de travail ; Valorisation de la journée thématique...)

La Journée Thématique qui a précédé la réunion a donné l'occasion de rediscuter des méthodes de travail et des objectifs poursuivis par le COSTEA. Il s'en dégage des grands principes :

- Le COSTEA est référencé à l'AFD comme une subvention dont les destinataires finaux sont les pays du sud. Il doit permettre de répondre aux besoins des partenaires du COSTEA et de l'AFD d'avoir un cadre de référence méthodologique (des connaissances, des outils...) pour accompagner les politiques et projets d'irrigation (lesquels s'inscrivent dans des stratégies nationales plus larges), avec des adaptations selon les pays et les zones géographiques. La valeur ajoutée d'un tel espace de réflexions multi-acteurs qu'est le COSTEA, est de pouvoir confronter et critiquer ensemble le résultat de nos analyses sur des sujets de controverse ainsi que nos postures et méthodes d'interventions. Le COSTEA dans sa démarche se devra d'être participatif (pour assurer le partage et la diffusion des expériences de chacun) et original (pour trouver un langage, un contenu et un positionnement commun, basé sur une large diversité de situations analysées et d'acteurs).
  - Le COSTEA vise deux buts, via deux processus : 1/le partage d'expériences, entre partenaires du COSTEA et en échange avec un large public (étudiants, gestionnaires, agriculteurs, experts internationaux) dans le cadre de journées thématiques ou de séminaires co-organisés en partenariat avec d'autres initiatives permettant d'alimenter les points de controverse. 2/les réflexions collectives internes au COSTEA en groupes thématiques restreints définissant les instruments à mobiliser (thèses, stages, séminaires, journées d'étude, études, formation...).
- A titre d'exemple, pour valoriser les Journées Thématiques telle celle sur GPI, il faudra que le groupe en charge de cette thématique identifie les questions en lien avec le thème -soulevées ou non pendant la JT- qui méritent d'être mises en discussion par le COSTEA, et parmi lesquelles certaines seront conservées pour structurer le travail. Le travail du groupe dans l'axe thématique sera planifié sur une durée pouvant aller à 3-4ans, en déclinant un ensemble d'instruments et le budget adéquat pour l'animation. Les Groupes feront des retours au CST des résultats des travaux, les valoriseront au fil de l'eau sur le site internet du COSTEA et les intégreront à terme dans l'ouvrage collectif final qui portera l'ensemble des réflexions COSTEA, à destination des acteurs français et Sud.
- Les groupes de travail thématiques présenteront donc au prochain CST de juin chacun leur feuille de route qui développe la thématique et le plan de travail. Le Secrétariat en sortira un budget prévoyant les ressources nécessaires à la conduite de la réflexion sur les 4 axes (prestations pour l'animation du groupe, travaux de capitalisation etc).
  - Selon l'état d'avancement de la réflexion sur un thème, la formule journée thématique (partage d'expériences+débat initial) n'est pas indispensable. Par exemple, sur le thème foncier-irrigation, l'état des connaissances, des expériences et le réseau de partenariats possibles peut permettre de débiter le processus directement à l'étape du petit groupe de réflexion. En revanche, il ressort des fiches d'Évaluation de la JT du 07/02/2014 que les journées thématiques organisées à l'avenir devraient être plus fournies (plus de croisements d'expériences, temps de débat plus long, sur une journée pleine) en construisant collectivement les documents préparatoires et en anticipant le brainstorming. A chaque groupe de travail d'interpréter cette recommandation : forte implication de certains membres du groupe de travail sur la préparation et l'animation d'un tel événement, sélection d'interventions sur le principe de larges « Appels à Communications », recours à une prestation spécifique dans le budget du groupe de travail pour préparer le contenu et animer/synthétiser la journée etc.
  - Des activités mises en place par plusieurs groupes permettant un éclairage multiple sur un même objet sont encouragées, par exemple, questionner le goutte à goutte sous angle de l'innovation technique et de sa diffusion par les acteurs.
  - L'ouvrage collectif final offrira trois entrées, une entrée problématique, une entrée pays (déclinaison de la problématique selon les pays, éléments de réponses différenciées selon contexte national) et une entrée outils, gouvernance, rôle des acteurs.

### 2. Programmation journées thématiques /réunions CST

En parallèle du travail à engager sur l'approfondissement du sujet GPI qui s'inscrit dans l'axe 1 « Gouvernance », les autres axes qu'il faut dès à présent creuser sont : 2/le foncier irrigué 3/l'économie de l'irrigation 4/les performances techniques et environnementales des systèmes irrigués. En 2014-2015, pourrait être prévu et ancré dans une logique thématique plus large par les groupes de travail :

- Une journée thématique dans l'Axe Économie de l'irrigation est prévue pour le mois de juin à Paris, dans un format similaire à celui de la Journée Thématique GPI. Un groupe de travail composé d'au moins François BRELLE et Etienne DRESSAYRE fera un recueil des questions d'intérêts et une synthèse de la problématique en travail préparatoire de la journée thématique (type, Fiche Introductive de la journée GPI). Les pistes de réflexions proposées à ce stade sont celles du coût réel de l'eau en regard de la valeur ajoutée le long de la chaîne d'acteurs, les investissements et parts contributives, le PPP...

Les contributions de ce chantier alimenteront si possible ou compléteront celles du séminaire en co-organisation Coordination Sud / COSTEA sur les agricultures familiales et l'efficacité économique de leur usage de l'eau.

- Une action foncier-irrigué, en partenariat avec le Comité Foncier et Développement et le Pôle Foncier. Celle-ci aurait idéalement lieu en fin ou après les périodes des deux stages COSTEA sur le foncier : le stage 2014-2 au Mali « L'impact de la tenure foncière sur la gestion de l'eau agricole »; et le stage 2014-9 « Fonctionnement et rôle du faire-valoir indirect dans le développement agricole sud-tunisien ». Les arrangements informels sont au cœur des préoccupations actuelles des projets en irrigation. Sur cet axe, Jean Yves JAMIN et Hichem AMICHI se proposent d'être leaders d'un groupe de travail à constituer.
- Une journée spéciale dans l'axe 1 valorisant les 3 stages COSTEA\* sur la reconversion au goutte à goutte pourrait interroger la diffusion des innovations techniques (leur appropriation à l'échelle individuelle, collective et l'accompagnement de ceci par les politiques publiques) et la transformation de l'agriculture irriguée par les projets de reconversion : Ces dynamiques sont importantes au Maghreb et au Sahel, notamment dans la Vallée du Fleuve Sénégal qui peut être une zone d'étude très intéressante dans laquelle observer ces changements (penser à impliquer l'Université de Saint Louis).

Pour un tel sujet, comme pour tout autre sujet technique, le double focus performances techniques (performance sur le rendement, performance environnementale, ...) et focus acteurs (acceptabilité et maîtrise par les utilisateurs) mérite d'être considéré en mobilisant les groupes de travail concernés (1 et 4).

\*Les stages 2014-7. « *Coordinations et négociations entre acteurs dans la conception d'un projet pilote de passage à l'irrigation localisée dans le périmètre irrigué du Tadla-Maroc* » ;

2014-6. « *Adaptations des petites exploitations agricoles de Tadla à la mise en place des systèmes d'irrigation localisée* » ;

2014-8. « *Étude des effets de la reconversion à l'irrigation par aspersion en agriculture andine* ».

### 3. Choix des activités labellisées COSTEA

Ce point a été abordé avec la mise en garde que le COSTEA ne fonctionne pas comme un guichet, que chaque proposition d'activité doit entrer dans un thème et répondre à une logique appuyée par le groupe de travail. Le choix des activités va donc être précisé dans les feuilles de route énoncées plus haut. Notamment, la ligne de financement « formation, fiches pédagogiques » doit être mobilisée de façon intégrée et cohérente dans les feuilles de route. Abdelkrim ANBARI, membre du COPIIL et président du réseau marocain RACCORD, et Pierre GIRARD, représentant de FARM sont à l'initiative de plusieurs propositions de formation et devront les articuler au sein des processus thématiques.

A ce stade, le séminaire des ONG en septembre 2014 est acté. L'AFEID annonce qu'elle travaille avec l'ANAFIDE (dont le Président est membre du COPIIL du COSTEA, Monsieur A.DEBBARH) sur un projet de séminaire international au Maroc de retours d'expériences sur les économies d'eau dans les systèmes irrigués. A plus longue échéance, l'AFEID organise pour la CIID dont elle est le comité national français une conférence euro-méditerranéenne, à Montpellier, du 11 au 16 octobre 2015. Agter, FARM et d'autres partenaires souhaitent mettre en place un voyage d'étude assisté par vidéo pour composer des documents vidéos de retours d'expériences à diffuser via le site internet.

### 4. Préparation de l'appel à propositions THESESES

N'a pu être abordé. Le groupe de travail STAGES-THESES, composé de Sami BOUARFA, Jean Yves JAMIN, Dominique ROLLIN et François BRELLE doit affiner l'appel à propositions pour la prochaine réunion du CST. Il serait bon que d'autres rejoignent ce groupe, par exemple un représentant ONG et quelqu'un de l'AFD. L'enjeu étant la formalisation du processus de sélection, la sélection et le suivi de 4-5 thèses, distribuées de façon cohérente dans les processus thématiques et dans des terrains cibles du COSTEA, pour une ligne de financement de 150k€ sur 4 ans, à lancer dès septembre 2014.

### 5. Résolution sur la sélection des stages (bac+5) pour 2014

Rappel des antécédents :

du 16/12/2013 au 13/01/2014 > appel à propositions, diffusé aux membres du CST, le 15/01/2014 > analyse des propositions par le groupe de travail, le 31/01/2014 > envoi d'un rapport aux membres du CST proposant une sélection et des montants.
---

Il n'y a pas eu d'opposition dans le CST à la proposition du groupe de travail de valider un soutien du COSTEA pour les stages :

- 2014-1.La main d'œuvre agricole dans les périmètres irrigués en Zone Office du Niger. 2 000 €
- 2014-2.L'impact de la tenure foncière sur la gestion de l'eau agricole. 2 000 €
- 2014-6.Adaptation des petites exploitations agricoles de Tadla à la mise en place des systèmes d'irrigation localisée. 2 000 €
- 2014-7.Coordinations et négociations entre acteurs dans la conception d'un projet pilote de passage à l'irrigation localisée dans le périmètre irrigué du Tadla (Maroc). 1 000 €
- 2014-9.Fonctionnement et rôle du faire-valoir indirect dans le développement agricole sud-tunisien. 2 000 €
- 2014-10.Efficacité économique de l'usage de l'eau par les agricultures familiales. 3 000 €

Des précisions (reformulations) sont toutefois attendues pour les stages 2014-1 et 2014-2.

Un argumentaire est demandé pour valider le stage « 2014-8.Étude des effets de la reconversion à l'irrigation par aspersion en agriculture andine. 4 000 € » dans la mesure où son terrain d'application n'est pas dans les priorités du COSTEA. AVSF et G-EAU s'engagent à fournir cet argumentaire rapidement.

Les montants accordés (de 1000€ à 4000€) sont hétérogènes étant donné les conditions hétérogènes de terrain et de coût de vie dans les pays concernés, des institutions d'enseignement (et donc des conventions qui s'appliquent), des besoins intrinsèques des projets (billets d'avion A/R long courrier, simple prolongation d'un stage déjà financé...). La règle de financement du COSTEA consiste à prendre en charge les transports internationaux et la rétribution des stagiaires selon les règles et usages de leur institutions d'enseignement d'appartenance (françaises ou du sud).

#### **6. Articulation avec l'initiative de Dakar (irrigation au Sahel)**

Faute de temps, ce point n'a pu être abordé, il s'agissait d'une présentation de l'actualité de la Banque Mondiale et du CILSS dans Initiative Sahel qui a invité dans des réunions passées le CIRAD (Jean Yves JAMIN) et l'AFD (Vatché PAPAZIAN).

#### **7. Présentation de la maquette du site internet**

Faute de temps et pour des raisons d'avancement du travail ralenti par un congé maladie, ce point a été souligné par la présidence du COPIL en insistant sur l'urgence d'avancer sur le site et de l'avoir opérationnel le plus rapidement possible, pour le bon fonctionnement du projet.

Dans cette configuration, le Secrétariat Permanent reprend ce chantier et les échanges avec les prestataires avec l'objectif de sortir une version du site pour le mois de juin. A ce jour, un devis du service Communication du CIRAD estime la prestation à hauteur de 9 538,1€ TTC (7 975 HT), comprenant charte graphique, mise en place du site, accompagnement du projet de production du site (formation administrateur), et hébergement (gratuit).

#### **8. Approbation de la Charte du Comité**

La réunion a dû se clore avant d'aborder l'avis des participants sur une ébauche de charte proposée par le Secrétariat Permanent. Le COSTEA étant encore en train de se construire une identité et un fonctionnement, ce point pourra être revu ultérieurement.

### **Informations plus récentes depuis le CST**

L'AFEID en déplacement au Maroc semaine du 10/02/2014 a convenu avec l'ANAFIDE d'un séminaire sur 2+1 jours à Rabat et au Moyen Sebou sur « Économie d'eau dans les systèmes irrigués-Retours d'expériences » du 20 au 22 octobre 2014.

Le stage 2014-10 a été budgété à 3936€ par le collectif d'ONG.

Partenaires pour le stage 2014-9, G-EAU et AVSF ont rédigé (comme demandé par le CST) un argumentaire pour expliciter la pertinence de soutenir le stage dans les Andes (*voir pièce jointe*).